

Consultation du public du 13 mars 2023 au 3 avril 2023

Synthèse des observations et des propositions

Projet d'arrêté portant modification de l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2009 portant réglementation de la pêche maritime des poissons migrateurs en mer et dans la partie salée des fleuves, rivières et canaux du bassin de l'Adour

Le projet d'arrêté portant réglementation de la pêche maritime des poissons migrateurs en mer et dans la partie salée des fleuves, rivières et canaux du bassin de l'Adour été soumis à la consultation du public du 13 mars 2023 au 3 avril 2023.

Le projet de texte, la note de présentation ainsi que les modalités de la consultation étaient consultables sur le site internet de la Direction interrégionale de la mer Sud-Atlantique.

Les participants avaient la possibilité d'adresser leurs observations par voie électronique et par voie postale.

A-Décompte des observations reçues

1-Les observations reçues sur la plateforme de consultation

-Néant

2-Les observations reçues par courriel

-Néant

3- Les observations reçues par la voie postale

-Néant

B-Synthèse des observations

Sans objet

Fait à Bordeaux, le 14 février 2024

Pour le préfet de région et par délégation,

le directeur interrégional de la mer
Sud-Atlantique


Jean-Philippe QUITOT